



BRIELLES

BULLETIN MUNICIPAL



Sommaire

Mot du Maire

3

La vie municipale

4

L'enseignement

12

Infos communautaires

13

État-civil

14

Infos pratiques

15

La vie associative

21

Agenda

30

Photos des classes

32



Jours et heures d'ouverture de la mairie

Du lundi au jeudi :

09h00 à 12h00 (sauf le mercredi)

Le vendredi : 09h00 à 12h00 - 13h30 à 18h00



Contact :

Tél : 02.99.96.94.58

E-mail : mairie@brielles.fr

Site internet : www.brielles.fr

Page Facebook : Mairie de Brielles



Permanences en Mairie :

Maire et Adjoints : sur rendez-vous

Comité de Rédaction du Bulletin :
VALLAIS Peggy, GESLIN Serge, PIHOURS Arnaud,
FOUCHER Emmanuel, BÉGOUIN Yohann,
CORDON Carole-Anne

Impression et Mise en page : Imprimerie Morvan-Fouillet



Le temps est venu de dresser un bilan de l'année qui vient de s'écouler.

En 2022, nous avons finalisé plusieurs travaux dont ceux qui concernent la voirie de la route entre Gennes sur Seiche et Brielles, la sécurisation du terrain de foot principal (via l'installation de portails), et l'acquisition de nouveaux matériels pour le petit terrain.

L'adressage, qui concerne les habitations de la commune hors centre bourg, devrait être effectif au premier semestre 2023.

De plus, le lotissement de la Grotte 2 se transforme peu à peu grâce à l'émergence de nouvelles habitations : cela est le signe que notre commune reste attractive et c'est tant mieux !

2022 a aussi été une année marquée par la sécheresse et une forte inflation.

Ce qui signifie que pour 2023, nous devrons plus que jamais poursuivre nos efforts pour maîtriser le budget de la commune, mais aussi être vigilants quant à notre consommation d'eau.

2023 sera une année charnière quant à la mise en place de projets d'envergure :

- La redynamisation du centre bourg. La réfection de la rue du Maine devrait débuter courant 2023
- L'aménagement d'un sentier pédestre, avec le concours du C.F.B. Ce sentier sera agrémenté d'agrès de sport.
- Réflexion autour du restaurant/bar. Le maintien d'un tel commerce est primordial pour Brielles. Cependant, nous nous devons d'entamer une réelle réflexion quant à l'immeuble qui abrite ce restaurant ainsi que les 2 logements qui le composent.

Avant de penser installation, il faut songer à la mise aux normes, à la sécurisation et la rénovation de ce bâtiment. Tout se doit d'être minutieusement étudié avant l'arrivée d'un futur repreneur.

Enfin, je tiens à remercier les associations qui, par leur dynamisme et implication, animent notre commune et participent à son rayonnement.

Je profite aussi de ce bulletin pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Brielles.

Le conseil et moi-même vous souhaitons une très belle année 2023.



Présentation des agents



Des petits changements ont eu lieu durant l'année 2022 en ce qui concerne les agents communaux. Virginie BRIAND nous a quitté en janvier pour partir vers de nouveaux horizons professionnels.

Nous lui souhaitons plein de réussite. Pauline DROMBY a été recrutée pour remplacer Virginie à la mairie et à la bibliothèque.

Pierrick COUASNON a également quitté la collectivité. Un recrutement est actuellement en cours. Le temps de travail hebdomadaire du futur agent a été augmenté de 5h00 passant de 22h00 à 27h00.

COMMISSION CHEMIN-VOIRIE - ENVIRONNEMENT

PATA 2022

L'entreprise SÉCHÉ de Bourgneuf la Forêt a réalisé le PATA (Point A Temps Automatique), dans le cadre du regroupement de commandes composé des communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Etrilles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé, Vergéal. Les travaux se sont élevés à 11 374.10 € TTC.

Entretien chemin

Au mois de mars, l'entretien des chemins de randonnées a été réalisé par le Comité des Fêtes et la commune. Un grand merci à tous ceux qui permettent les grandes promenades à Brielles !

Fleurissement commune



Chemin piétonnier

Un chemin piétonnier a été créé au niveau de la rue des Etangs et débouche au sein du lotissement de la Grotte.



Route communale



La commune de Brielles s'est associée avec celle de Gennes-sur-Seiche pour renouveler le revêtement de la route reliant les deux communes. L'entreprise TRAM TP a eu en charge le curage des fossés pour un montant de 2 212.00 € TTC. L'entreprise COLAS, quant à elle, a effectué le renouvellement du revêtement pour un montant de 19 820.64 € HT, soit un total de 22 032.64 € TTC.





Cimetière

L'entrée du cimetière par le petit portail a été aménagée. Du gazon a été semé et un arbuste planté. La législation zéro phyto s'appliquant désormais dans les cimetières, il est donc interdit d'épandre des produits. Les agents communaux désherbent donc le cimetière tous les quinze jours. Si vous constatez la présence de mauvaises herbes merci de rester compréhensif !



Adressage

Comme indiqué dans la précédente édition de notre bulletin annuel, un travail d'adressage a été lancé avec La Poste afin de numérotier tous les lieux-dits communaux. La numérotation retenue par la municipalité est la numérotation métrique. Ce type de numérotation prend son point de départ à l'intersection la plus proche de votre domicile.

En 2022, les agents communaux ont été formés à l'utilisation de la base locale d'adresses ainsi que de sa mise à jour afin de vous apporter un service de qualité.

Les numéros, une fois achetés par la Mairie, vous seront remis accompagnés d'un courrier et d'une attestation d'adresse. Cette attestation est disponible sur demande en Mairie dès lors que vous en avez besoin.



Travaux réseaux eaux potables

Eau des Portes de Bretagne réalisera durant la période de février à avril 2023 la remise à neuf du réseau d'eaux potables de la rue d'Anjou. L'accès et le stationnement seront interdits à la circulation au sein de la rue d'Anjou et de la place de l'Eglise. Une exception sera faite pour les dépôts minutes.

Bornes d'Appports Volontaires

Depuis l'installation des bornes d'apports volontaires, la commune a souhaité faire un bilan de ce changement concernant le mode de collecte des ordures ménagères du bourg effectif depuis le 1^{er} novembre 2021.

Après une analyse, un classement de l'utilisation des bornes peut être fait :

- Rue de Bretagne : 50 %
- Allée de la Relandière : 35 %
- Rue du Val Fleuri : 18 %
- Rue de la Marie : 8%
- Rue des Etangs : 2 %

On peut également constater la composition moyenne des déchets par habitant :

- Emballages : 50 %
- Ordures ménagères : 34%
- Verres : 8%
- Papiers : 6%

Il est rappelé que pour l'année 2022, la redevance a été calculée de la manière suivante :

- Part fixe : valeur locative /2 * 6.41%
- Part variable : production de l'année précédente soit 2021, nombre de levées bacs jusqu'au 31 octobre et nombre d'ouvertures tambours du 1^{er} novembre au 31 décembre.

En 2023, seront comptabilisés dans la redevance la part fixe ainsi que le nombre d'ouvertures tambours de l'année 2022. Vous pouvez suivre le nombre de levée en ligne sur le site du SMICTOM Sud-Est 35.





COMMISSION URBANISME - BATIMENTS

Lotissement de la Grotte

Durant l'année écoulée, le lotissement de la Grotte a attiré de nouveaux habitants avec la vente du dernier lot de la première tranche ainsi que quatre lots dans la seconde tranche. Il reste donc à ce jour six lots à vendre. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants !

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.



Stade de football



En lien avec le club de Football, la commune a fait l'acquisition de deux buts pour le petit stade de football ainsi que deux abris de touche et des lèves filets auprès de la mairie d'Argentré-du-Plessis pour un montant total de 900.00 €. Les abris de touche ont été financés pour moitié par la commune et pour moitié par le club de football, soit 250.00€ chacun.

Deux portillons ont été installés au grand stade de football afin d'en sécuriser les entrées.



Cloche de l'église

Cette année, le battant de la grosse cloche de l'Eglise a été mis en sécurité par le changement des cuirs qui protègent les battants.



Battant avant réparation



Battant restauré

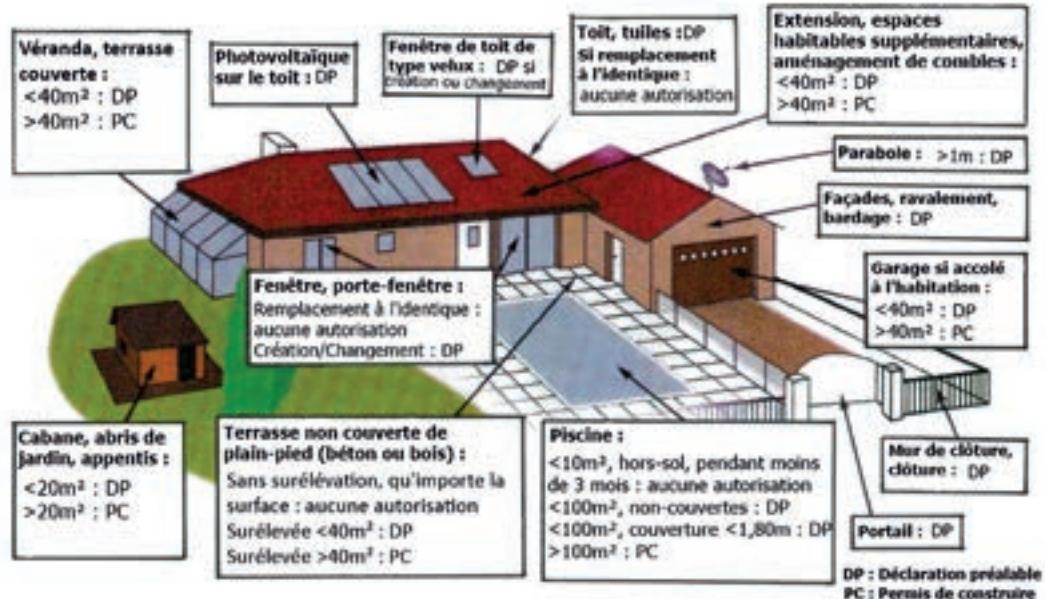


Evolutions en matière d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos dossiers de demande d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable, etc, ...) ou en Mairie.

Le 1^{er} septembre 2022, est entré en vigueur un nouveau système de taxation des autorisations d'urbanisme. Désormais, les déclarations de fin de chantier seront à réaliser sur le site impots.gouv.fr dans la rubrique gérer ses biens immobiliers.

La révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune est en étude par la municipalité pour l'année 2023.



Planning de la salle des sports

Pour rappel, toute utilisation de la salle des sports doit être signalée au préalable à la mairie afin de s'assurer de la disponibilité de la salle.

Horaires éclairage public

La municipalité a fait le choix d'allumer les éclairages publics du 15 septembre au 31 mai de 07h00 à 08h30 ainsi que de 17h30 à 21h00. Durant la période estivale, soit du 1^{er} juin au 14 septembre, l'éclairage public sera totalement éteint.



F	D	C	R	M	A	I	R	E	B	K	Y	M	L	J
Q	B	Â	T	I	M	E	N	T	S	X	T	W	P	J
H	Z	V	G	H	I	D	E	N	T	I	T	É	P	F
P	L	A	N	T	A	T	I	O	N	S	H	S	C	D
Q	T	R	E	C	E	N	S	E	M	E	N	T	T	Z
C	U	E	L	E	C	T	I	O	N	S	W	L	F	O
J	C	O	M	M	U	N	I	C	A	T	I	O	N	C
G	F	Z	Y	E	E	N	T	R	E	T	I	E	N	Q
N	N	R	R	P	O	P	U	L	A	T	I	O	N	K
P	Y	P	C	O	M	P	T	A	B	I	L	I	T	É
J	Z	A	S	S	O	C	I	A	T	I	O	N	S	V
X	N	B	I	B	L	I	O	T	H	É	Q	U	E	D
A	G	E	N	T	S	V	E	W	K	C	E	L	U	S
U	R	B	A	N	I	S	M	E	X	D	I	P	G	A
T	A	N	S	O	L	I	D	A	R	I	T	É	B	N

Jeu



La vie municipale c'est quoi ?

Agents	Entretien
Associations	Identité
Bibliothèque	Maire
Bâtiments	Plantations
Communication	Population
Comptabilité	Recensement
Elections	Solidarité
Elus	Urbanisme



COMMISSION JEUNESSE

Relais petite enfance



Assistant maternel : un métier d'avenir

En France, 49% des assistants maternels partiront en retraite d'ici 2030

Qu'est-ce qu'un assistant maternel ?

Un assistant maternel agréé est un professionnel de la petite enfance qui accueille des enfants à son domicile ou dans une maison d'assistants maternels*, moyennant rémunération.

*Une maison d'assistants maternels (MAM) est un accueil avec un regroupement de 1 à 6 assistants maternels exerçant dans un local adapté aux tout-petits.

Les assistants maternels sont agréés par le Département pour une durée de 5 ans renouvelables. L'agrément fixe le type d'accueil (temps complet, périscolaire), le nombre d'enfants (un à quatre en accueil simultané maximum) et leur âge.

Être assistant maternel, c'est :

- Offrir des conditions d'accueil qui garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants ;
- Contribuer à l'éveil et à l'autonomie des enfants ;
- Accompagner la famille en prenant en compte son histoire, ses questionnements et ses propres besoins ;
- Travailler en étroite collaboration avec les familles pour garantir une continuité d'accueil ;
- Se professionnaliser tout au long de sa carrière par le biais de formations, de lectures, de conférences, de soirées d'échanges et d'ateliers d'éveil

Les démarches pour devenir assistant maternel

L'obtention de l'agrément d'assistant maternel est soumise à une procédure bien définie :

1 - Assister à une réunion d'information organisée par le Département

Prochaines réunions info-candidats :

À Vitré, le 29 avril ou le 26 août, de 9h30 à 12h

À Bain de Bretagne, le 17 juin, de 9h30 à 12h

2 - Envoyer par lettre recommandée un dossier de candidature à la Mission Agrément

La décision est notifiée dans un délai de trois mois à compter de la date de l'accusé de réception.

3 - Effectuer un entretien et une visite du domicile

L'objectif est d'évaluer les capacités personnelles du candidat et les conditions d'accueil liées au logement.

4 - Suivre une formation de 120 heures après avoir reçu l'accord du Conseil Départemental

80 heures doivent obligatoirement être effectuées avant l'accueil de tout enfant. La deuxième partie (40 heures) est à réaliser dans les 3 ans suivant l'accueil du premier enfant.

Contactez le Relais Petite Enfance pour toutes les informations : 02 99 96 59 77
relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr

Le Relais Petite Enfance, qu'est-ce que c'est ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit qui a ouvert en janvier 2018. Il répond aux demandes des familles et des assistants maternels de 19 communes : Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etrilles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint-Germain-du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

Mission d'animation

- 10 espaces jeux sur le territoire ;
- Temps forts collectifs (conférences, spectacles, matinées plein-air...).

Mission d'information sur la petite enfance

- Accompagnement des parents sur l'ensemble des modes d'accueil ;
- Accompagnement des parents et des professionnels sur les questions de contrat de travail avec un assistant maternel ou une garde à domicile ;
- Soutien auprès des professionnels de l'accueil individuel concernant l'accès et l'exercice de ces métiers ;
- Promotion du métier d'assistant maternel ;
- Accompagnement à la formation professionnelle.

Argent de poche

Quatre sessions se sont déroulées en 2022. Nous remercions les jeunes qui se sont impliqués ainsi que les agents communaux pour leur encadrement !



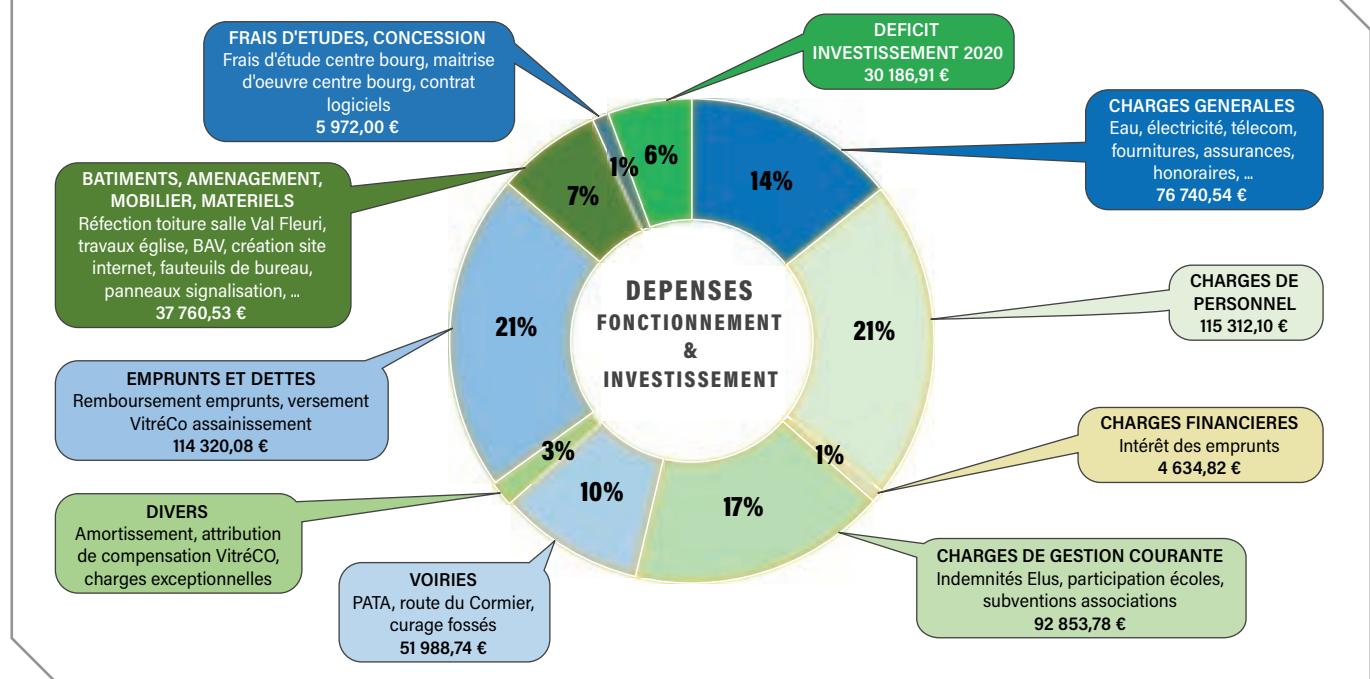


COMMISSION FINANCES

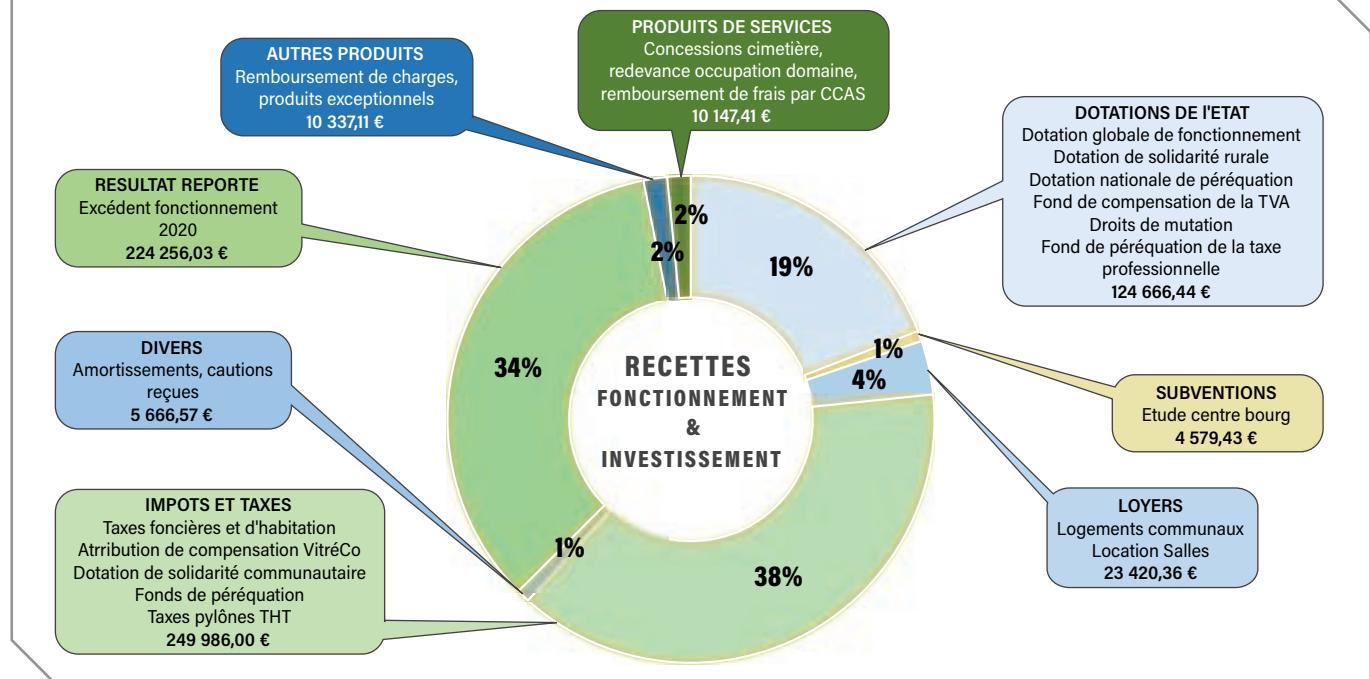
Budget

Synthèse des dépenses et recettes 2021, budgets fonctionnement et investissement combinés.
Le total des dépenses est de 538 756,07 Euros pour un total de recettes de 653 059,35 Euros soit un résultat de 114 303,28 Euros.

DÉPENSES COMMUNE



RECETTES COMMUNE





COMMISSION ASSOCIATIONS

Réunion annuelle

La rencontre annuelle entre les associations et la municipalité s'est tenue le 11 mars 2022. A cette occasion, celles-ci ont exposé leurs projets et leurs attentes.

Il a également été versé une subvention de 50.00 € à l'association des donneurs de sang d'Argentré-du-Plessis.



Le 30 septembre 2022, une stèle commémorative en hommage aux pompiers disparus des communes d'Argentré du Plessis, Étrelles, Brielles, Gennes-sur-Seiche et Saint-German-du-Pinel a été inaugurée. Afin de permettre l'acquisition de cette stèle, chaque commune a versé une participation à hauteur de son nombre d'habitants, celle de Brielles s'élève à 204.63€.

Subventions

En 2022, la commune a versé une subvention aux associations Brielloises ayant déposé une demande :

- Anciens combattants : 100.00 €
- Chasseurs de Brielles : 100.00 €
- Club de Football « Les Bleuets » : 700.00 €
- ESPB Volleyball : 700.00 €
- Les Amis de la Grotte : 150.00 €
- Lire à Brielles : 250.00 €



COMMISSION COMMUNICATION

Site internet

La commission communication s'est associée à Consolweb pour mettre en correspondance le site internet de la commune avec l'identité visuelle propulsée en 2021 par l'apparition d'un nouveau logo. Le site étant

toujours en cours de construction, de nouvelles rubriques feront leurs apparitions durant l'année 2023 (artisans, associations, etc, ...).



Boîte à idées et page facebook

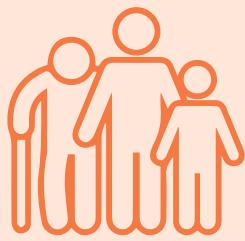
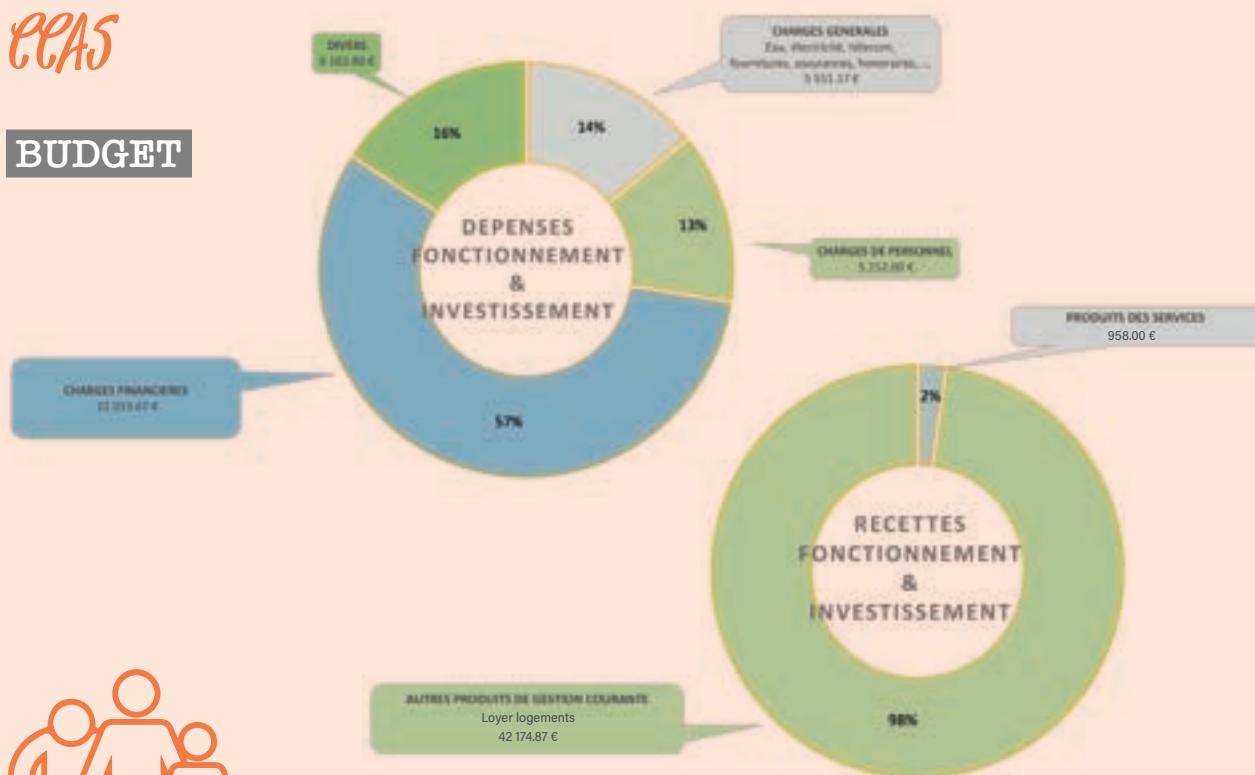
N'hésitez pas à glisser vos idées, suggestions, souhaits, projets, dans la boîte à idées, située à côté du panneau d'affichage de la Mairie, la municipalité les attend !

La page Facebook de la commune est aussi un moyen d'obtenir de nombreuses informations, n'oubliez pas de la suivre !



CCAS

BUDGET



ACTIONS

Un après-midi jeux a été organisé par le CCAS le dimanche 20 novembre de 14h00 à 17h00 afin de partager un moment convivial et favoriser les échanges entre les habitants de la commune.

Pour cette année, les membres du CCAS ont décidé d'offrir un colis d'une valeur de 20.00 euros à chaque personne âgée de 70 ans et plus habitant la commune.

TRAVAUX

Les menuiseries extérieures du logement 3, rue de Bretagne ont été remplacées par l'EURL Pautonnier Gwénaël pour un montant de 4 854.38 € TTC.





L'enseignement

L'école

■ L'école accueille en cette rentrée 62 élèves de la PS au CM2, les effectifs sont en hausse par rapport à 2021-2022. Cette année, Rozenn rejoint l'équipe enseignante et s'occupe des CP-CE1.



■ Nos valeurs :

APPRENDRE

Permettre à chaque enfant d'apprendre à son rythme en favorisant la pédagogie active.

DEVENIR AUTONOME

Rendre l'enfant acteur de ses choix notamment dans son travail en le responsabilisant.

GRANDIR ENSEMBLE

S'épanouir au sein du groupe en développant l'entraide et la bienveillance

S'ÉVEILLER

Proposer des temps de partage pour grandir avec Jésus.

■ Thème de l'année : les métiers. Des projets interdisciplinaires et des temps d'école avec tous les enfants seront prévus pour faire vivre ce thème au maximum.

■ Sorties prévues : classe poneys pour les CP-CE1-CE2, sortie à la ferme pour les maternelles, sortie à Rennes pour les CM, spectacles au centre culturel, jeux UGSEL de secteur, séances de natation de la GS au CM2, intervenante musique du CP au CM2, intervenant sport en CE2-CM.

■ Des rentrées de TPS sont prévues tout au long de l'année.



Contact par téléphone au 02 99 96 93 73
(ne pas hésiter à laisser un message vocal)

ou par mail eco35.ste-j-arc.brielles@enseignement-catholique.bzh

Blog :
<https://saintejeannnedarcbrielles.toutemonecole.fr>



OGEC

L'OGEC est heureux de vous annoncer que cette rentrée 2022-2023 est particulièrement riche puisqu'elle a vu l'accueil d'un bon nombre de nouveaux élèves de Petite Section.

Nous remercions les parents qui font confiance à notre établissement.

Concernant l'organisation du personnel, nous avons eu le départ de Claire Le Cailler, enseignante de CP-CE1. Elle a été remplacée par Rozenn BRIARD, nous lui souhaitons la bienvenue.



La composition du bureau :

- Président : BRETON Fabien
- Trésorière : RAVENEL Coralie
- Vice trésorière : BEASSE Alexandra
- Secrétaire : MENEUST Nadège

Le COVID ayant laissé des traces aussi financières, nous avons dû malheureusement nous séparer de Laura Beauducel employée de la cantine, elle ne sera pas remplacée pour le moment. Nous avons donc revu l'organisation du personnel déjà présent, en espérant de jours meilleurs, ce qui est en bonne voie suite au bon nombre d'élèves accueilli cette année.

Merci à toute l'équipe des enseignantes, du personnel ainsi qu'aux membres OGEC pour leur investissement.

Infos Communautaires



Numéros utiles

- Veolia eau :** Retiers - 09.69.32.35.29
- Gestionnaire réseau d'électricité ENEDIS (raccordement) :** 09.69.32.18.79
- Centre des impôts et cadastre :** 7 place du champ de foire - Vitré : 02.99.74.54.48
- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) :** 02.99.78.27.27 www.adil35.org
- Architecte conseil :** Hélène Vallée - Vitré : 02.99.74.43.53

- CDAS Pays de Vitré :** 02.90.02.92.10
- Maison médicale de Vitré :** 02.99.75.55.65
- CPAM permanences à la Maison pour tous :** 36 46
- Pharmacie de garde :** 32 37
- C.H.U. Rennes :** 02.99.28.43.21
- C.H. Vitré :** 02.99.74.14.14
- Centre anti-poison :** 02.99.59.22.22

Conducteur : + 160€/mois en covoiturant régulièrement.

Passager : + Déplacez-vous gratuitement

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage.

klaxit

Vitré Communauté vous offre vos covoitages du quotidien.

Téléchargez l'appli Klaxit

App Store Google Play



Naissances :

GOBÉ Lya, née le 2 février 2022, 4, rue des Étangs
RONCERAY Robin, né le 04 mars 2022, La Chapardière
CATILLON Maël, né le 22 mars 2022, Le Cormier
MASSÉ Ally, née le 04 avril 2022, La Trouillerie
GONZALEZ Santiago, né le 13 avril 2022, 18, rue d'Anjou
POTTIER Lya, née le 21 mai 2022, La Massuère
GOUPIL Pearl, née le 01 septembre 2022, Brimbeau
HOREAU LE BRETON Lily, née le 12 septembre 2022,
9, rue du Maine
BOUTIN Camille, née le 18 septembre 2022, La Fosse Poulain
CORNÉE Mathias, né le 12 octobre 2022, Les Hautes Maisons
BENOIT Lizio, né le 18 octobre 2022, 7 allée de la Relandière
GUILLIN TRUEBA Ambre, née le 16 novembre 2022,
21, rue d'Anjou



Mariages

BÉGOUIN Yohann et LOUAPRE Sylvie, le 05 février 2022



PACS

BRANCHU Sylvain et BOUCHERY Françoise, le 08 juillet 2022
JODELAIS Cédric et MOREL Céline, le 07 octobre 2022
GOUPIL Alban et LEFEUVRE Morgane, le 05 novembre 2022

Décès

MAUDET Raymond, le 21 janvier 2022
DIARD Michel, le 27 mars 2022
HARDY épouse MAUDET Marie, le 30 mars 2022
VAU épouse CROSNIER Simone, le 03 avril 2022
FERRIER épouse LEDUC Angèle, le 14 avril 2022
RIBAULT Bernard, le 06 août 2022
LEDROLE épouse ELIE Josiane, le 11 décembre 2022





Tarifs 2023

délibération du 12 décembre 2022



Salles communales

Location - SALLE DU VAL FLEURI	BRIELLOIS	EXTERIEUR
Location 1/2 journée	250,00 €	300,00 €
Location 1 journée	320,00 €	380,00 €
Vin d'honneur	70,00 €	90,00 €
Café après sépulture	40,00 €	55,00 €
Vaisselle cassée		
Verre - tasse		2,10 €
Assiette		4,20 €
Cuillère, fourchette, couteau		1,05 €
Vaisselle sale		50,00 €

Caution de réservation : 200 €

Acompte de réservation : 100 €

Location - SALLE DES LAVANDIÈRES	BRIELLOIS	EXTERIEUR
Vin d'honneur	60,00 €	70,00 €
Café après sépulture	40,00 €	50,00 €
Réunion - 1/2 journée	50,00 €	60,00 €
Réunion - Journée	80,00 €	90,00 €

Concessions et cavurnes

Nature des emplacements	TARIF CONCESSION	
	15 ans	30 ans
Concession 1 m ² (enfant)	50,00 €	85,00 €
Concession 2 m ² (adulte)	85,00 €	155,00 €
Cavurne	55,00 €	85,00 €

Acquisition d'une cavurne : 300,00 €

Photocopies

Particuliers :

Mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 50 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

Associations :

Mise en place d'un forfait photocopie d'un montant de 15.00€ soit 75 photocopies. Le forfait est payable d'avance et a une durée de validité de 2 ans.

Formalités administratives :

Cartes d'identités, passeport

Au 1^{er} décembre 2016, le système de délivrance des titres d'identités (carte d'identité et passeport) a évolué. Depuis cette date, les documents d'identité ne peuvent être délivré que dans les communes équipées d'appareils de prise d'empreintes biométriques. Autour de Brielles, les communes dotées de ce système sont :

- La Guerche-de-Bretagne
- Etrelles
- Vitré
- Châteaubourg
- Châteaugiron



Il vous faut désormais remplir une pré-demande en ligne sur le site www.ants.fr et en parallèle prendre un rendez-vous avec une des mairies ci-dessus afin de pouvoir déposer vos documents et procéder à la prise d'empreinte biométrique.

Attention ! Les délais d'attente sont très longs, il est nécessaire de bien anticiper votre démarche !

Reconnaissance anticipée

La reconnaissance avant naissance peut être effectuée par le père et la mère, de manière individuelle ou conjointe. Elle permet d'établir la filiation entre le parent et l'enfant lorsque ceux-ci ne sont pas mariés. Elle doit être réalisée entre le 5^{ème} et 8^{ème} mois de grossesse.

Pour réaliser l'acte, l'officier d'état civil aura besoin d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Une copie de l'acte est remise à la personne déclarante pour transmission à l'officier d'état civil qui établira l'acte de naissance.

Paiement de proximité

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital). Les buralistes partenaires afficheront ce logo. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300€ ne pourront pas être payés auprès des buralistes.





Recensement citoyen

Qui ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Il est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pourquoi ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Comment ?

Deux possibilités :

Par internet

- 1- Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2- Munissez-vous des documents numérisés suivant : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique "catalogue des services", cliquez sur "les démarches", puis dans zone "recherche" tapez "recensement citoyen en ligne".
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A la mairie de votre domicile :

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.





Informations diverses

Animaux errants

**PARCE QU'IL EST UNIQUE,
IDENTIFIEZ-LE !**



Nos amis les bêtes sont parties intégrantes du paysage de Brielles. Au sein de notre commune rurale, il est courant de voir vaches et chevaux dans les champs alentours.

Cependant, nos animaux domestiques

doivent rester dans le cadre privé et leur divagation ne peut être admise.

La qualité de vie de chacun est impactée par ces actes indélicats qui nuisent à la quiétude de la commune.

En tant que propriétaires d'animaux, il est de votre devoir de procéder à leur identification pour permettre une recherche simple et rapide en cas de perte d'un animal.

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi et sont responsables des dommages causés par ces animaux. Les animaux errants attrapés par la commune seront envoyés au refuge le plus proche où les propriétaires devront payer une somme d'argent pour palier à la garde de cet animal.

Pré-plainte en ligne

Le dispositif de pré-plainte en ligne vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Pratique, il présente plusieurs avantages :

Plus de liberté : après avoir renseigné un formulaire de pré-plainte en ligne, le particulier choisit le lieu où aller signer sa plainte, au sein d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie. Il dispose ensuite d'un délai de 30 jours à partir de l'accusé de réception de la pré-plainte pour la signer

Un accueil privilégié : le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi contacte alors la personne qui a déposé la pré-plainte pour convenir d'un rendez-vous et l'informer des justificatifs à fournir. Le policier ou le gendarme qui reçoit le particulier connaît ainsi sa situation et peut répondre à toutes ses interrogations sur le traitement et le suivi de la plainte

Un gain de temps : il suffit de se présenter à l'heure et au jour fixés avec l'ensemble des justificatifs demandés pour signer la déclaration. La plainte sera alors officiellement déposée.

PRÉ-PLAINE EN LIGNE

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

1 Connectez-vous sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

2 Choisissez le lieu où aller signer la déclaration* (commissariat ou gendarmerie)

3 Vous serez contacté par le commissariat ou la gendarmerie pour convenir d'un RDV

4 Présentez-vous à l'heure et au jour fixés pour signer votre déclaration

* jusqu'à 30 jours après le dépôt de la pré-plainte





Environnement

Le smictom sud est 35

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1er janvier 2023 sur votre commune, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

S'engager pour plus de recyclage

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Entre 2015 et 2021, sur notre territoire, nous avons diminué de 20% les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant. Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants ! Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a décidé de simplifier ses consignes de tri afin de vous permettre de trier plus et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SANS EXCEPTION. Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitations.

Et en pratique ?

1/ C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboiter) et en vrac.

Plus de doute, tous les emballages se trient !

Qui est concerné ?

Légalement, toutes les collectivités locales doivent avoir simplifié leurs règles de tri au 31/12/2022. À partir de cette date, les consignes de tri seront identiques sur toute la France.

Ne pas emboiter les emballages : le bon geste du recyclage !

Les bons réflexes pour un meilleur recyclage : éviter d'emboiter les emballages les uns dans les autres car cela empêche le recyclage. Si vous manquez de place, aplatissez-les dans le sens de la longueur avant de les déposer en vrac dans le sac jaune ou la Borne d'Apport Volontaire.





Eau des Portes de Bretagne

Le syndicat « EAU DES PORTES DE BRETAGNE » a été constitué officiellement le 1er janvier 2021. Il est l'émanation de 6 anciennes structures (Le SYMEVAL, le Syndicat des eaux de Châteaubourg, des Monts de vilaine, de Val d'Izé, Vitré et 15 communes du Syndicat des eaux de la Forêt du Theil).



Elagage

La société Orange souhaite sensibiliser les utilisateurs de leur réseau sur l'importance de l'élagage et de l'entretien des arbres et haies pour le bon fonctionnement de leurs services.



Déchetterie

Les demandes de cartes d'accès à la déchetterie doivent être effectuées en ligne ou par téléphone auprès du SMICTOM Sud-Est 35

Les horaires d'ouverture des 12 déchèteries et Valoparcs

L'accès par carte personnelle est mis en place sur l'ensemble des 12 sites.
Plus de renseignements sur www.smitcom-sudest35.fr

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Argentré-du-Plessis	10h-12h 14h-18h	9h-12h			14h-18h 9h-12h 14h-18h
Bais	10h-12h	9h-12h		9h-12h	9h-12h 14h-18h
Châteaubourg	10h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Châteaugiron	10h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Châtillon-en-Vendelais	10h-12h	9h-12h			14h-18h 9h-12h 14h-18h
Janzé	10h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
La Guerche-de-Bretagne		14h-18h 9h-12h 14h-18h		9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Martigné-Ferchaud	10h-12h				9h-12h 14h-18h
Noyal-sur-Vilaine	10h-12h	9h-12h 14h-18h		14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Retiers	10h-12h	9h-12h 14h-18h		14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Val d'Izé		14h-18h		14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h
Vitré	10h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h 9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h

Les 12 déchèteries et Valoparcs sont fermés le mardi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés.

FGDON 35

Frelons asiatiques



Marche à suivre ! En cas de suspicion de nid, veuillez prendre contact avec la mairie au 02.99.96.94.58. Un référent communal se rendra sur place. Si la présence de frelons asiatiques est avérée, la mairie prendra contact avec la FGDON (Fédération des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui fera intervenir une entreprise spécialisée dans les plus brefs délais.

Ragondins et rats musqués



La commune ayant signé une convention avec le FGDON35 dans le cadre de la lutte contre les ragondins et rats musqués, il vous est possible de faire appel à la Mairie ou aux piégeurs désignés si vous êtes en présence de ces animaux. Les piégeurs habilités pour la commune sont : Yves JAGLINE, Gérard FOURNIER, Ferdinand PARIS, André RONCERAY, Bertrand LEMERCIER, Raymond DOUIN, Marcel GUERIN, Jérôme GENDRY, Joseph NEVEU et Joël PICQUET. Par la convention qui lie la commune au FGDON 35, chaque piégeur perçoit une indemnité annuelle de 35 €.



Annuaires

Associations

Club de Football Les BLEUETS

Serge Jeuffrard / Franck Boisseau
06 18 84 06 39 / 06 15 91 77 19 - bleuets.communication@gmail.com
<http://bleuets-football.footeo.com>

Club de Volley

Clara PARIS - espbvolleyball@gmail.com - <http://gbcvb.sportsregions.fr>

Lire à Brielles

Myriam Boulet - 09 67 08 85 29
bibliobrielles@gmail.com - <http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Anciens combattants

Roger Morlier - 02 99 96 92 96 - roger.morlier@orange.fr

Les amis de la grotte

Colette Cournée - 02.99.96.97.52

Team Martins Compétition

Estelle Martins - 06.34.64.40.70
contact@team-martins-competition.fr

OGEC - APEL

Fabien Breton - Pierre BOUY
eco35.ste-j-arc.brielles@eco.ecbretagne.org
apelbrielles@gmail.com
<http://ste-j-arc-brielles.ecbretagne.org/>

Comité des fêtes

cfb35brielles@outlook.fr

Génération mouvement des aînés ruraux

Bernard GUAIS - 06 03 28 38 48 - guaisbernard@gmail.com

Associations des chasseurs de Brielles

Jérôme Gendry - 02 99 96 81 41 - chasseursdebrielles@sfr.fr

Club des supporters Amandine Fouquenet

Sophie Fouquenet - 06 31 02 71 24
cdsamandinefouquenet@gmail.com

Artisans

Menuiserie - Agencement intérieur

Pautonnier Gwénaël - La Hervelière - 06.48.00.19.12

Plaquiste

Lemaile Bruno - L'écachoire - 06.22.47.42.65 - lemaile.bruno@orange.fr

Production et vente de fruits rouges

EARL Passion ROUGE - La Chevillardiére - 02.99.96.84.95

Coiffure à domicile

Karine - 06.86.76.07.07

Couverture - Zinguerie

Ckm couverture - Métairie Frédéric
13 allée des Épinettes - 06.28.30.51.92 - www.ckm-couverture.com/

Création et entretien de jardins et parcs

PIERR'EAU Le Jardinier - La croix - 02.23.55.03.97 - 06.28.56.14.00
www.pierreaulejardinier.fr

Multi-service habitat et environnement

Delourmel Arnaud - 2 hameau des rues - 06.09.72.48.93

Effets couture

Emilie CHENAIS - 06.68.58.51.46 - Sur RDV uniquement
Du lundi au vendredi : 9h -12h/14h -19h et le samedi : 9h-12h

Gervette

Anne-Clervie SOUVESTRE 07.67.29.86.47
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 09h00 - 16h00, en dehors de ces horaires privilégier les mails : creationgervette@gmail.com

Assistantes maternelles :

Sandrine Laigneau :

1 bis hameau des rues
02 99 96 95 72 - 06 85 66 81 45

Michèle Jannault :

13, rue du Val Fleuri
02 99 96 95 66

Marine Beltran :

2, rue de Bel Air
06 13 27 65 06

Manuela Gougeon :

5, allée des Epinettes
06 27 96 16 34



Paroisse

Pas de changement pour la paroisse Notre-Dame d'Espérance. Le Père Honoré, notre curé, est secondé par le Père Rétif et le Père Cordé, prêtres résidents. Les célébrations du weekend ont lieu le samedi à 18h, le dimanche à 9h (4ème à Brielles) et à 10h30, celle-ci étant toujours à Argentré. La messe des familles est animée par un orchestre le 1er dimanche du mois.

Vous pouvez consulter les infos paroissiales sur le panneau devant l'église.

Merci à toutes les équipes qui assurent le bon fonctionnement de notre paroisse (sacristains, ménage, fleurissement, chorale, ...). On recrute toujours, dans tous les domaines...

Thérèse Ravenel - Ferdinand Paris

Amandine FOUQUENET



La commune de Brielles félicite à nouveau Amandine pour son palmarès 2022 (championne de FRANCE sur route Espoirs et sa première participation au Tour de France féminin). Bravo à notre championne !





Volley - Entente Sportive des Portes de Bretagne

Un nouveau départ !

Le début de championnat, lancé le week-end du 24-25 septembre, marque le début de la saison 2022-2023.

Tous nos licenciés sont très motivés, et vont donner le meilleur d'eux-mêmes, mais pour cela, ils ont besoin de vous.

Et oui, rien ne vaut une salle remplie de spectateurs pour encourager nos équipes, donc n'hésitez pas à venir assister aux matchs ! Et JACKPOT ! Une buvette est mise en place lors des matchs séniors rien que pour vous, vous pouvez donc prendre une boisson chaude, froide, mais aussi manger des petites friandises, le tout en regardant les matchs.

Parmi les licenciés, n'oublions pas les baby-volleyeurs qui ont également commencé leur saison de volley. Si votre enfant est intéressé, venez participer à une séance découverte !

Les séances d'entraînements ont lieu :

- Le mercredi de 13h à 14h à Gennes pour les enfants nés en 2015 / 2014 et 2013
- Le samedi matin de 11h15 à 12h à Saint Germain pour les enfants nés en 2016 / 2017 / 2018



N'hésitez pas à suivre l'actualité du club sur les réseaux sociaux.

: Entente Sportive des Portes de Bretagne

: espb_volley_ball



Foot - Club de Football les Bleuets Le Pertre Brielles Gennes St Cyr



C'est une nouvelle saison qui commence pour les Bleuets. Avec près de 300 licenciés et un nombre assez important en jeunes, le club se porte bien. Malgré tout, on peut noter une baisse des licenciés en seniors masculin après les 2 dernières années perturbées par la covid.

Les entraînements et les matchs ont repris depuis septembre (et même début août pour les seniors) assurés par près de 40 bénévoles du club et les éducateurs de Vitré Communauté. Mais comme de nombreuses associations, on est confronté à un manque de bénévoles. Vous pouvez rejoindre notre club pour encadrer à l'entraînement des jeunes si vous êtes disponibles en fin de journée à partir de 17h les mardi, mercredi et vendredi. On recherche également des bénévoles pour assurer le traçage des terrains, lavage des maillots et l'arbitrage. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Cette saison, nous partons avec 3 équipes seniors en R3, D2 et D4, une équipe vétérans et l'équipe seniors féminines qui s'étoffe avec l'arrivée de plusieurs jeunes filles. Vous pouvez venir les supporter les dimanches après-midi sur les terrains de Le Pertre, Brielles et Gennes.

5 équipes sont engagées en jeunes foot à 11, des U14 à U17, par le Groupement des Portes de Bretagne. Les U14 jouent à Gennes et les U16 à Brielles.

Concernant l'école de foot, 3 équipes U11 et 3 équipes U13 joueront sur les terrains de Saint Cyr, Le Pertre et Brielles le samedi matin. Les jeunes débutants en U7 et U9 font leur plateau respectivement à Brielles et Gennes.

Pour venir supporter nos Bleuets et savoir quand et où ils jouent, suivez-nous sur les réseaux sociaux ci-dessous, l'agenda des matchs est diffusé chaque week-end.

Cette saison, le terrain de Brielles accueille les U7 le samedi à 10h30, les U13 le samedi à 10h30 et 13h30 à partir de novembre, les U16 le samedi à 14h30, les seniors féminines le dimanche à 13h00 et les seniors B masculins à 15h00.



Les Co-Présidents :

Franck BOISSEAU 06 15 91 77 19,

Serge JEUFFRARD 06 18 84 06 39

Mail : bleuets.communication@gmail.com

et le site internet : http://bleuet-football.footeo.com

Et sur les réseaux sociaux,

BLEUETSFOOTBALL

@bleuetsfoot



La Vie Associative

Comité des Fêtes



L'année 2022 est repartie avec les mêmes manifestations que les années précédentes en commençant par la chasse aux œufs, le lâcher de truites, suivis de notre fameux rallye vélo, une randonnée équestre/pédestre et pour la première année, la fête de la courge animée par différentes associations de Brielles.

Nous souhaitons faire avancer le comité des fêtes en faisant évoluer nos manifestations, apporter des idées nouvelles dans le but d'animer notre beau village.

Nous en profitons pour solliciter toutes les personnes qui souhaitent nous rejoindre afin d'agrandir notre association mais aussi pour échanger sur de nouvelles festivités.



Alors, si vous avez envie d'apporter un peu de votre temps, si vous souhaitez vous investir dans le milieu associatif de notre commune, venez nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Connectez-vous sur nos réseaux sociaux pour suivre les actualités du Comité des Fêtes de Brielles et rester informé des activités organisées dans notre belle commune.

Le comité des fêtes de Brielles

Génération Mouvement Ainés Ruraux

Après 2 années perturbées, le club a retrouvé ses activités habituelles. La danse en ligne, notamment, a réuni une soixantaine de participants chaque mois dans les différents clubs. Ci-joint une photo prise à Brielles le 26 septembre dernier.

Au niveau du secteur, les voyages ANCV connaissent un grand succès avec une semaine de vacances à un prix défiant toute concurrence.

Le repas annuel a rassemblé 55 convives.



N'hésitez pas à rejoindre notre club. Tout nouveau retraité sera le bienvenu !

Si nous voulons maintenir nos activités, nous avons besoin de nouveaux membres.

Le club se réunit tous les 15 jours, le jeudi après-midi, pour des moments conviviaux à la salle des Lavandières.

Au nom de l'association, je vous transmets tous mes meilleurs vœux et une bonne santé.

B. Guais





Union des Anciens Combattants



En 2022, notre assemblée générale a eu lieu le 16 février, suite au nouveau statuts démission de tous les membres du bureau puis réélection d'un nouveau bureau composés de 10 personnes.

Au cours de l'année 2022, plusieurs manifestations ont eu lieu. La cérémonie du 08 mai s'est déroulée en présence de Madame Elisabeth Delahaye, Maire, Roger Morlier, Président de l'U.N.C, les membres adhérents, la fanfare, chorale et les enfants de l'école.



Les Briellois ont commémoré le soixante dix-septième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Au cours de la cérémonie, le Président de l'U.N.C a remis l'insigne de nouveau soldat de France à Joseph Neveu.

Albert Neveu, ancien président, a remis la médaille d'argent à Roger Morlier pour ses 5 années de présidence.

Le 6 mai, un loto commun avec les amitiés Brielloises a été organisé.

Le 10 septembre, nous nous sommes retrouvés pour la journée conviviale annuelle de l'U.N.C.

Le 30 octobre, nous avons participé à la journée de la courge.

La cérémonie du 11 novembre a été marquée par la participation nombreuse des Briellois mais également par la remise de nombreuses décorations. Albert Neveu a reçu médaille d'or du mérite pour ses 16 années de présidence. Guy Tricot a reçu une médaille pour 25 ans en tant que porte drapeau A.F.N. Jean Marie Chevreuil a reçu une médaille pour 6 ans porte drapeau soldat de France. Tous nos remerciements à la municipalité pour sa participation et à ceux qui nous accompagnent par leur présence ainsi qu'à notre chorale, musiciens et enfants de l'école.

Nous avons besoin de nouveaux soldats de France, sympathisants pour pérenniser nos commémorations.

Dates à retenir en 2023 :

■ **11 Janvier** : Assemblée générale

■ **8 Mai** : Fête de la victoire

■ **11 novembre** : Commémoration

Bonne année 2023

Le bureau de l'U.N.C



Les Amis de la Grotte



Ce 15 août 2022, après 2 « années-covid », nous avons eu la joie de vivre une belle célébration suivie du verre de l'amitié où se sont retrouvées environ 300 personnes.

L'association continue à entretenir ce lieu et à le mettre en valeur pendant les fêtes de fin d'année. De même, elle intervient sur quelques calvaires de la commune : remplacement de celui du Cormier, fait par des membres de l'association ; nettoyage de celui de la Pleine Lande.

Il est toujours possible de nous soutenir en versant une cotisation ou en consacrant un peu de votre temps.

Mme Colette Cournée



Lire à Brielles

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE BRIELLES

CO-GÉREE AVEC L'ASSOCIATION « LIRE A BRIELLES »

“Lire c'est rêver les yeux ouverts.” Kerry Reichs L'épopée du perroquet



L'année 2022 a été marquée par le changement de bibliothécaire. Partie en février 2022 pour une autre bibliothèque. Virginie BRIAND a été remplacée par Pauline DROMBY.

Pauline travaille conjointement avec les 12 bénévoles de l'association « Lire à Brielles » pour proposer des ouvertures régulières. Merci à eux pour leur énergie et leur investissement !!! La bibliothèque est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, en particulier les mercredis et les vendredi après-midi.



Les horaires de la bibliothèque ont été modifiés à la rentrée de septembre, la bibliothèque est dorénavant ouverte tous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h00, tous les vendredi après-midi de 16h15 à 17h45 et tous les dimanches de 10h15 à 11h30. A ces permanences régulières, s'ajoute une ouverture le vendredi matin de 10h00 à 11h00 les semaines impaires.

Nous pouvons proposer de nouveaux horaires d'ouverture aux usagers grâce à l'informatisation de la bibliothèque réalisée fin 2021 sous l'égide du réseau ARLEANE. Ce nouvel outil informatique permet plus d'efficacité et de

suivi sur les emprunts de livres. En tant qu'abonné, vous pouvez suivre en temps réel les informations de toutes les bibliothèques du réseau et vos emprunts sur le site : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh/accueil>.



Depuis le site d'ARLEANE, les 128 lecteurs inscrits à la bibliothèque de Brielles peuvent consulter les fiches des 4779 ouvrages disponibles dans le fond de la bibliothèque. Ces ouvrages sont organisés dans différents pôles à la bibliothèque pour faciliter leur localisation. Vous avez à votre disposition des albums, des BD enfant, des romans enfants, des romans ado, des documentaires, des bd adultes et des romans adultes dont environ 130 nouveautés et autant de dons de particuliers à la bibliothèque. Une proposition d'ouvrages éclectique et diversifiée comme en témoignent les 2154 emprunts effectués depuis l'informatisation en décembre 2021.

Durant l'année 2022, la bibliothèque a pu proposer de nombreuses animations grâce au retour à la normale de la situation sanitaire.

En mars, l'opération nettoyons la nature a été un franc succès. 38 personnes se sont inscrites pour cette promenade citoyenne de 18km le long de 4 circuits traversant la commune. Durant cette ballade, 72,5 kg de déchets ont été ramassés soit 4 kg par km.



En avril, durant les vacances scolaires, l'atelier racontines et bricolages était sur le thème du printemps et du recyclage. 8 enfants sont venus à la bibliothèque pour fabriquer des mangeoires pour les oiseaux à partir de bouteilles de lait et de petits poussins décoratifs en boîte d'œufs.



Cet été, dans le cadre de l'évènement national « Partir en livre » la bibliothèque a proposé aux 6 enfants inscrits d'apprendre à fabriquer des bracelets de l'amitié.

Durant les vacances de la Toussaint, les petits sorciers en herbes ont eu la possibilité d'admirer différents livres pop-up sur le thème d'halloween et de fabriquer leur propre baguette magique.

De plus, la bibliothèque a été présente lors du nouvel évènement multi-association de Brielles qu'est la fête de la courge. Des activités manuelles et des lectures d'histoires effrayantes ont été proposées par les bénévoles.

Pendant la période de l'avent, Pauline a proposé la lecture d'un conte de Noël par jour sur le blog de la bibliothèque <http://bibliobrielles.over-blog.com/> et deux animations ont été proposées durant les vacances : un atelier de fabrication de biscuits de Noël avec Anaïs et un atelier d'écriture sur tablette de cire à la bibliothèque.

Tout au long de l'année, Pauline est intervenue après de l'école. Les contes ont été à l'honneur lors des lectures aux enfants à l'école et lors de leur visite à la bibliothèque, ils ont pu découvrir le kamishibaï, une histoire illustrée racontée au travers d'un petit théâtre de bois.



Les dates à retenir pour 2023 :

- Un Mercredi des vacances scolaires : Ateliers « Racontines et bricolages »
- Fête du Printemps : Randonnée familiale citoyenne le dimanche 26 mars
- Animations dans le cadre de « Partir en livre » en Juillet 2023.
- Accueil tout-petits ouvert aux parents : 27 janvier 2023, 7 avril 2023 et 2 juin 2023



Relais Petite Enfance

La bibliothèque accueille aussi les tout-petits accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle en partenariat avec le Relais Petite Enfance pour un temps de lectures, comptines et manipulations. Ces rencontres sont reconduites en 2023.



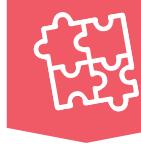
Informations pratiques :

Coordinées : 2, rue d'Anjou 35370 Brielles.
Tél : 09.67.08.85.29.

mail : biblio@brielles.fr
Blog : <http://bibliobrielles.over-blog.com/>

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 14h à 18h
Vendredi : 10h à 11h semaines impaires et 16h15 à 17h30
Dimanche : 10h15 à 11h30





La Vie Associative

APPEL

L'APPEL (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), c'est une équipe de parents bénévoles qui se mobilise, pour contribuer à la vie et à l'animation de l'école.

En 2021/2022, les opérations et les animations organisées ont permis de financer entièrement les séances de piscine pour les élèves du CP au CM2 (soit 473€), d'apporter une aide financière à la réalisation des sorties scolaires (soit 594€) et de financer du mobilier et matériel scolaire (soit 2104€), améliorant ainsi les conditions d'accueil des enfants, la vie de l'école tout en réduisant le coût pour les parents.

Ces projets ont pu être menés grâce à l'implication de tous, familles et habitants de la commune. Un grand merci pour votre soutien, nous avons toujours besoin de vous !

En 2023, nous vous donnons rendez-vous pour la traditionnelle kermesse le dimanche 11 juin.

Nous poursuivons la collecte de papier (journaux, prospectus, papier, catalogues, livres...). Vous pouvez les déposer à la borne située face à l'étang. Les bénéfices sont reversés à l'APPEL. La collecte de cartouches d'encre vides se poursuit également. Vous pouvez les déposer à l'école, à la mairie ou à la bibliothèque.

Le bureau de l'APPEL :

Président : Pierre BOUY

Vice-présidente : Camille VANDESTICK

Trésorière : Laëtitia ALLIAUME

Vice-trésorière : Christelle TOUBON

Secrétaire : Emilie CHENAIS

Vice-secrétaire : Aurore LANZERE

Elodie Baslé en charge de la communication Facebook de l'APPEL.

L'APPEL vous souhaite une belle et heureuse année 2023.

Chasseurs de Brielles



Bonjour à toutes et à tous.

La saison de chasse bat son plein partout en France.

A Brielles, nous sommes 24 Adhérents pour cette saison 2022 / 2023.

Nous avons pour missions la régulation de nuisibles tels que les renards, corbeaux et corneilles, mais aussi de faire quelques prélèvements sur chevreuils et lièvres (soumis au plan de chasse établi par la fédération des Chasseurs d'Ille & Vilaine). Nous pouvons aussi réguler la population de sangliers qui est de plus en plus présente sur notre territoire afin d'éviter leurs dégâts aux cultures et aussi limiter quelque peu les accidents motorisés ou non sur nos routes. Cela se traduit sous forme de battues organisées certains dimanches matin. Des pancartes « Chasse en Cours » sont posées aux abords des routes si celles-ci sont à proximité du lieu de battue. Lors de cette manifestation « Les chasseurs et accompagnateurs » portent tous des gilets VISIBLES de couleur orange. Respectons-nous les uns les autres (promeneurs, cueilleurs de champignons, cavaliers, cyclistes etc ...) et rendons nous visibles le plus possible !!! Pour la sécurité de tous.

A propos de la SÉCURITÉ :

Suite à une pétition, le Sénat a dû créer une mission afin d'améliorer la sécurité à la chasse. Après un total de 48 heures d'audition de 170 personnes, le bilan :

Cette mission salue la forte baisse des accidents depuis vingt ans, baisse de 46%. Elle insiste sur le fait que la chasse représente 4% des accidents de sports, et que le nombre de morts à la chasse a baissé de 74%. Ceci dit, le Sénat souhaite encore améliorer la sécurité à la chasse en formulant pas moins d'une trentaine de propositions axées sur différents points : Examens et formations pour tous, Sanctions du non-respect des consignes de sécurité, Territoire et Cohabitation.

Comme aime à dire notre Président National Willy Schraen :

« La chasse n'a pas besoin d'être défendue mais d'être expliquée ».

Le Président, Jérôme GENDRY



Sangliers
vus à
Brielles



Club des Supporters « Amandine Fouquenet »



Notre association compte à ce jour une centaine d'adhérents. Elle a pour but d'emmener un maximum d'adhérents sur les compétitions nationales ou internationales en cyclisme sur route et Cyclo-cross auxquelles participe Amandine.

Cette année, nous sommes allés aux Championnats de France route à Cholet, nous étions 22 personnes.

Nous avons fait le déplacement aux Championnats d'Europe à Namur en Belgique accompagné de 25 adhérents.

Amandine a remporté le titre de championne de France route Espoir à Saint Martin-de-Landelles au mois d'Août dernier.



Nous avons également organisé, au cours de l'année, un concours de palets le samedi 18 juin sous grand et beau soleil à l'étang de Brielles et une soirée dansante le 3 septembre à la salle de Saint Poix qui a réuni 210 personnes.



Si des personnes sont intéressées pour venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant 06-31-02-71-24.

Vous serez les bienvenus.



Quelques dates à retenir :

- Championnat de France de Cyclo-cross à Bagnoles de l'Orne le 15 janvier 2023
- Concours de palets le samedi 18 juin 2023
- Soirée dansante organisée par le club le 02 septembre 2023

Le Club des supporters d'Amandine Fouquenet vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année

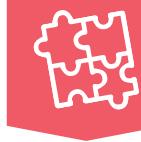
r'7

???
vous
ils

V

Jeu

Rébus



La Vie Associative

M Team Martins Compétition



Le Team MARTINS Competition a participé à son 1^{er} championnat de France en 2022 !

Nos pilotes Paolo et Flavio participent au Championnat de France d'autocross. Courses sur circuits en terre, fermés de environ 1km. Départs à 15 concurrents et des courses tout le long du week-end !

A une course de la fin de saison Flavio est 3^e et Paolo 20^e au Championnat...

Le Team c'est déjà 21 ans de compétition, nous vous invitons à consulter nos pages Facebook et Instagram pour plus de renseignements, résultats et actualités. Nous sommes une Association familiale et très passionnée.

 Team Martins Competiton
 @teammartinscompetition



Nous avons organisé notre 1er loto à Argentré du plessis début octobre, merci à tous de votre participation, et RDV l'année prochaine ! Merci à nos sponsors qui nous ont aidé pour ce loto : Propriétés privées.com Amandine BOUGERES Domalain, Vignobles Tévénot, L'arbre à fleurs Argentré, De Neuville Chocolats La Guerche, Ty Fleurenn by Géraldine Vitré, Boulangerie Houtin Vitré.

La Tombola se fait actuellement. Merci à tous de votre participation et de votre accueil lors de notre passage à domicile, et bravo à ceux qui ont gagné des lots !

Les courses les plus proches vont se dérouler à MAURON, près de Ploermel et SAINT VINCENT DES LANDES près de Chateaubriant : n'hésitez pas à venir nous rencontrer sous le stand !

Un grand MERCI à nos sponsors 2022 :

DURAND PEINTURE, MDA2, SAMSIC EMPLOI, ABSKILL, PLANET KART CROSS, CREDIT MUTUEL Châteaubourg, SAFTI Marie-Laure MARTIN, GBA Construction, SAMEP, AJUSTIF'S, GARAGE ROUSSEL, 8 à 8, HYPER U Chateaugiron, NORAUTO Chateaugiron, DELAIRE Fers et métaux, FLEUR DE PEAU, RESEAU LE SAINT, VIEL Négoces, Vignobles LAVAUD, DANIEL MOQUET, GRANULE SERVICE, EPI WEST, IGOR Immobilier, GD2M, CAVAVIN, L'AUBERGE BRETONNE, DAMILLY PIZZA, 3G Immobilier, BROCELIANDE LOCATION, LE POPPY'S, VIVECO, BEK'S INFORMATIQUE, NESSA ZEN DETENTE, CREPERIE MEVENNAISE.


Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenariats :
vous pouvez contacter Estelle au 06.34.64.40.70
ou par mail : contact@team-martins-competition.fr

Merci de votre soutien à tous, à bientôt.

Team MARTINS Competition



Jeu

Y	E	C	O	M	M	U	N	E	I	R	D	F	N
N	A	T	U	R	E	H	J	B	L	E	A	R	A
C	B	E	T	A	N	G	R	R	D	S	R	L	S
U	S	P	O	R	T	W	A	E	G	T	T	O	S
L	C	E	E	N	F	A	N	T	S	A	I	T	O
T	I	G	R	Y	K	K	D	A	O	U	S	I	C
U	T	X	Q	E	G	N	O	G	P	R	A	S	I
R	O	M	T	Z	R	N	N	N	A	A	N	S	A
E	Y	C	E	D	O	C	N	E	X	N	S	E	T
X	E	O	L	W	T	Z	É	H	F	T	Q	M	I
A	N	H	S	M	T	C	E	O	G	V	V	E	O
D	S	B	J	C	E	U	W	N	N	O	V	N	N
X	X	E	C	O	L	E	N	S	E	T	N	T	S
A	G	H	N	E	C	A	M	P	A	G	N	E	H

Brielles en quelques mots

Artisans	Enfants
Associations	Etang
Bretagne	Grotte
Campagne	Lotissement
Citoyens	Nature
Commune	Randonnée
Culture	Restaurant
Ecole	Sport



Fête de la Courge

Dimanche 30 octobre a eu lieu la fête de la Courge. Cet évènement a pu se concrétiser grâce à l'union de plusieurs associations brielloises (association de la bibliothèque, Union des Anciens Combattants, Les amis de la grotte, Génération mouvement des aînés ruraux, Comité des fêtes, APEL de l'école de Brielles). Cette fête a été un très bon moment festif intergénérationnel. Les participants ont été nombreux, de beaux moments en familles ou entre amis ont été partagés.

De quoi laisser supposer qu'il y aura une 2^{nde} édition en 2023 ... A suivre !





Agenda

Janvier

- | | |
|------------------------|--|
| 08 janvier 2023 | Vœux du Maire - Salle du Val Fleuri |
| 11 janvier 2023 | Assemblée Générale - U.N.C Brielles |
| 12 janvier 2023 | Galette des Rois - Salle du Val Fleuri
Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
| 15 janvier 2023 | Championnat de France de Cyclo-cross
Bagnoles-de-l'Orne - Club des Supporters d'Amandine Fouquenet |
| 27 janvier 2023 | Accueil tout-petits ouvert aux parents - Bibliothèque |

Février

- | | |
|------------------------|--|
| 09 février 2023 | Crêpes - Salle du Val Fleuri
Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
|------------------------|--|

Mars

- | | |
|---------------------|---|
| 20 mars 2023 | Gai Savoir - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
| 23 mars 2023 | Pot au feu - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
| 25 mars 2023 | Nettoyage des chemins de randonnées - Comités des Fêtes |
| 26 mars 2023 | Randonnée familiale et citoyenne - Bibliothèque |

Avril

- | | |
|---------------------------|--|
| 01 avril 2023 | Ouverture de la pêche - Etang du Val Fleuri - Comité des Fêtes |
| 02 avril 2023 | Chasse aux œufs - Comité des Fêtes |
| 07 avril 2023 | Accueil tout-petits ouvert aux parents - Bibliothèque |
| 14 avril 2023 | Belote - Sale du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
| 24 avril 2023 | Danse en ligne - Salle des Sports - Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
| 27 avril 2023 | Grillades - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux |
| Vacances scolaires | Ateliers « Racontines et bricolage » - Bibliothèque |

Mai

- | | |
|--------------------|---|
| 08 mai 2023 | Fête de la Victoire - U.N.C Brielles |
|--------------------|---|

Juin

- | | |
|---------------------|---|
| 02 juin 2023 | Accueil tout-petits ouvert aux parents - Bibliothèque |
| 11 juin 2023 | Kermesse - Ecole |
| 18 juin 2023 | Concours de palets - Club des supporters d'Amandine Fouquenet |
| 29 juin 2023 | Buffet - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux |



Juillet

- 14 juillet 2023** Rallye vélo - Comité des Fêtes
Juillet 2023 Partir en livres - Bibliothèque

Août

- 15 août 2023** Célébration - La Grotte

Septembre

- 02 septembre 2023** Soirée dansante - Club des supporters d'Amandine Fouquenet
12 septembre 2023 Foot en marchant - Terrain des sports
 Génération Mouvement des Aînés Ruraux
16 septembre 2023 Classes 3
17 septembre 2023 Randonnée pédestre - Comité des Fêtes

Octobre

- Octobre 2023** Fête de la Courge - Associations Brielloises
01 octobre 2023 Fermeture de la pêche - Etang du Val Fleuri - Comité des Fêtes
06 octobre 2023 Belote - Salle du Val Fleuri - Génération Mouvement des Aînés Ruraux
09 octobre 2023 Danse en ligne - Salle des sports
 Génération Mouvement des Aînés Ruraux
21 octobre 2023 Repas annuel - Salle du Val Fleuri
 Génération Mouvement des Aînés Ruraux
Vacances scolaires Ateliers « Racontines et bricolage » - Bibliothèque

Novembre

- 11 novembre 2023** Commémorations - U.N.C Brielles

Décembre

- 14 décembre 2023** Assemblée Générale - Salle du Val Fleuri
 Génération Mouvement des Aînés Ruraux
17 décembre 2023 « Fabrication de biscuits de Noël » - Bibliothèque
Vacances scolaires Animation - Bibliothèque





Photos des Classes

